

La voie cyclable se matérialise



DIVERSITÉ. La voie traversera différents paysages, longeant les champs, plongeant en forêt ou parcourant la vallée de l'Alagnon.

Les travaux ont débuté pour la création d'une voie cyclable sur le territoire de Hautes Terres communauté. Les deux premiers tronçons devraient être accessibles lors des vacances de Toussaint.

Yann Baysat

Traverser Hautes Terres co à vélo ? Ce sera bientôt possible. En tout cas sur un de ses axes structurants, de Massiac au Lioran. Une véritable porte d'entrée cyclable pour le

Cantal, qui sera complétée par un autre itinéraire jusqu'à Vic-sur-Cère, sur lequel travaille la communauté de Cère et Goul. Et qui sera reliée aussi à la GT2V, vers Brioude.

Dans l'Est cantalien, deux tronçons ouvriront dans un premier temps : celui allant de Massiac à Molompize, et celui de Neussargues au Lioran. Pour la partie centrale, « une étude est en cours, et plusieurs tracés sont actuellement à l'étude » précise Maryline Dieudonné, directrice générale adjointe de l'intercommunalité.

Mais sur les deux extrémités de la future voie, les travaux ont été lancés cet été. Les entreprises,

Colas d'un côté, Marquet de l'autre, travaillent sur les revêtements, avec Cantal ingénierie et territoire (CIT). Si la majeure partie sera ensablée, ou en stabilisé, ce qui rendra la piste praticable aux VTC comme aux vélos de gravel, une partie a dû être bitumée, pour des questions de pérennité et d'étanchéité. Car, comme le résume Maryline Dieudonné : « Si on emprunte de nombreux chemins qui étaient accessibles à la randonnée, voire à des spécialistes de VTT, l'idée est de reprendre complètement les fondations, comme dans une maison, pour ouvrir la voie au plus grand nombre. Car jusqu'ici, ces chemins n'étaient pas trop entretenus. » Ainsi, des fossés sont creusés, la voie est parfois inclinée, pour que l'eau puisse s'écouler et que cela ne ravine pas.

Au-delà de ces fondations, la sécurisation a aussi été travaillée. En particulier entre Aurouze et Molompize, quand le tracé longe la RN122. Une glissière en béton a été installée. Et les abords de la portion où la RN122 et la voie se croisent ont été bitumés, « pour que les cyclistes soient le mieux prévenus possible de l'approche de la traversée » précise Marie-Ange Pellissier, de CIT. Aurouze, un endroit qui a en quelque sorte ouvert la voie. Car, rappelle le maire, Philippe Leberichel, « suite à un éboulement, nous avons décidé de fermer le C588 à la circulation avec le conseil municipal. Au début, il y a eu des mécontents, mais maintenant, les gens se baladent en toute sécurité, et c'est très apprécié. »

Dans la foulée, la signalétique sera travaillée, pour cette inter-

section, mais aussi pour interdire cette voie aux engins à moteurs, hormis ceux des agriculteurs, qui pourront les emprunter. Objectif : que le grand public puisse rouler dessus pour les vacances de Toussaint. Une campagne de communication sera lancée dans un second temps, pour capter les touristes à vélo, qui sont de plus en plus nombreux. Et qui pourront même venir en train, puisque toutes les gares du territoire sont desservies par l'itinéraire. ■

UN CHIFFRE

1,098 million d'euros

Le coût du projet. L'autofinancement d'Hautes Terres communauté s'élève à 352.584 €.

Et au-delà...

Cette voie est la colonne vertébrale du plan vélo de Hautes Terres communauté, qui prévoit d'autres mesures pour favoriser cette pratique. Ainsi, ce tracé lui-même sera assorti de variantes pour les VTT, avec des sections plus sportives.